

elle et nous, individus, un compte courant de services ; nous lui rendons ce qu'elle nous a donné, même quelque chose de plus, et c'est cet excédant, ce capital sur-ajouté, qui constitue le progrès ; en telle sorte que, si nous ne payons pas notre dette à la société, y compris cette surabondance qui est comme un intérêt légitime, la société diminue dans tous les éléments de ses forces productrices. Les générations qui s'y succèdent deviennent de plus en plus faibles, comme les branches d'un arbre auquel ses racines ne fournissent pas une sève suffisante. L'agent de cette réciprocité entre la société et l'individu étant le travail, par conclusion rigoureuse, le travail est le devoir de l'individu envers la société.

Notre doctrine religieuse confirme ici la donnée de la raison. L'homme, dit l'apôtre, doit travailler parce qu'il mange, c'est-à-dire, en prenant l'expression dans un sens étendu, que l'homme qui puise, pour ses besoins réels ou factices, pour ses nécessités ou pour ses voluptés, à ce fonds commun formé par la nature et fécondé par la société, doit s'y faire producteur à son tour par l'application de ses forces propres. Notre doctrine religieuse ajoute que l'homme est condamné au travail en punition du péché, d'où il suit qu'aucun des êtres qui participent à la condition d'homme n'a le droit de se soustraire à la sentence divine. Sous la forme mystique du dogme, nous apercevons encore ici une grande vérité. L'homme ne naît pas ce qu'il doit être ; il se fait ce qu'il doit être. La nature, dont il est destiné à être le roi, est stérile ou hostile pour lui s'il ne la pénètre et ne la dompte. Lui-même, dont l'âme est créée pour être un foyer de lumière et de vertu, et qui connaît Dieu dès ce monde pour être un jour digne de le posséder dans une union intime, il n'est qu'un champ qui se remplit de ronces et d'épines, si une culture attentive et incessante ne fait